

## AGIRAGRI et MiiMOSA lancent un appel à projets commun

27/04/2018



### Parlons de nous

**Don contre don ou prêt participatif, agriculteurs et viticulteurs ont jusqu'au 2 mai pour déposer leur projet et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.**

« Depuis plus de six mois, c'est une grande fierté pour MiiMOSA de collaborer avec AGIRAGRI, 1<sup>er</sup> groupement de cabinets d'expertise comptable et d'avocats à s'être rapproché de notre équipe pour mieux servir les intérêts de leurs clients agriculteurs, a souligné Florian Breton, fondateur et président de MiiMOSA. Preuve de notre dynamique commune, au plus près des territoires, nous sommes désormais heureux d'initier ensemble un appel à projets innovant, qui apportera financement, visibilité et conseils personnalisés aux exploitants agricoles ».

Cet appel à projet a été lancé au SIA, le 2 mars, en présence de la presse professionnelle agricole. Jusqu'au 2 mai 2018, les agriculteurs et viticulteurs pourront se rendre sur le site [agiragri.miimosa.com](http://agiragri.miimosa.com) et proposer leur projet de création, de diversification ou de développement d'entreprise agricole ou viticole. Ils seront accompagnés par les équipes de MiiMOSA pour lancer une campagne de financement, avant le 2 juillet, en don avec contrepartie ou prêt participatif.

Cinq projets lauréats seront sélectionnés par AGIRAGRI et bénéficieront d'une offre "coup de pouce" avec notamment une campagne de communication offerte et jusqu'à 1 000 euros de dotation.

« Pour consolider leur installation, développer un nouveau projet, diversifier leur financement ou gagner en notoriété, le financement participatif est un outil qui a depuis longtemps conquis hors agriculture. Par cet appel à projets, nous voulons le promouvoir auprès d'un secteur et d'entrepreneurs innovants », a renchéri Jean-Luc Theuret, Président d'AGIRAGRI.